Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260923-2026_09_23_15-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire
VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Le Conseil Municipal du 23 septembre 2026 a été convoqué le 17 septembre 2026.
Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal a siégé dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le mercredi 23 septembre 2026, à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Etaient présents : Olivier CONTE, Eloïse DRAPEAU, Alain DELANCHY, Gamze AK, Mickaël CHAPEAU, Laurence LEFEVRE, Pascal TOSCH, Marylee HERVET, Olivier BLAIN, Jeanine METAIS, Christian BONNARD, Alain GARCIA, Thierry LEFEVRE, Stéphane AUDUSSEAU, Sandrine ZASSO, Isabelle LE FERON DE LONGCAMP, Aurélia DRAPEAU, Angélique LAROCHE, Amélie DUMONT, Cécile BICHON, Régis DUROUCHOUX, Mounir HABIB, Raphaël BICHON, Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Aïcha SELATNA, Elise TESSON, Thomas DELPLACE

Avaient donné pouvoir :

Mukerrem AK	**procuration à AK Gamze**
Yamna BRIMOU	**procuration à Mickaël CHAPEAU**
Abderahmane DJIBAOUI	**procuration à Cyrille JEANNEAU**

Absents : Benoît SANCHEZ, Nadia YAHYA-BEY

Secrétaire de Séance : Eloïse DRAPEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026

N° 2026 09 23-15

OBJET : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE (FONDS VERT 3)

RAPPORTEUR : Madame Gamze AK

Vu la Loi n°2004-809 « libertés et responsabilités locales » du 13 août 2004,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales notamment son article L5216-5.
u l'article L. 5215-26 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (Loi TECV) ;
Vu la Loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (Loi énergie climat) ;
Vu la Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (Loi Climat et Résilience) ;
Vu l'avis de la commission des finances en date du 15 septembre 2026,
Vu la note de présentation adressée à chaque membre du conseil municipal,
Vu le règlement du Fond concours Fonds Vert 3 mis en œuvre par TMVL
Vu les échanges inhérents entre les deux collectivités

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260923-2026_09_23_15-DE

L'exposé de Madame Gamze AK entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

SOLLICITE un fonds de concours dans le cadre du Fonds Vert 3 d'un montant de **18 000 €** auprès de Tours Métropole Val de Loire, au titre de l'année 2026, pour les travaux de relamping du gymnase de la Morinerie de Saint Pierre des Corps selon le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	36 000 €	43 200€	Fonds de concours Fonds Vert 3 TMVL 2026	18 000 €
			AUTOFINANCEMENT	18 000€
Total	36 000 €	43 200 €	Total	36 000 €

SOLLICITE un fonds de concours dans le cadre du Fonds Vert 3 d'un montant de **50 091 €** auprès de Tours Métropole Val de Loire, au titre de l'année 2026, pour les travaux d'installation d'une pompe à chaleur Salle de Médaille selon le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	150 000 €	180 000 €	Fonds de concours droit commun TMVL 2026	24 909 €
			Fonds de concours TMVL Fonds Vert 3	50 091 €
			AUTOFINANCEMENT	75 000 €
Total	150 000€	180 000€	Total	150 000€

SOLLICITE un fonds de concours dans le cadre du Fonds Vert 3 d'un montant de **8 000 €** auprès de Tours Métropole Val de Loire, au titre de l'année 2026, pour l'achat d'abris vélos selon le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Achat d'abris vélo	16 000€	19 200€	Fonds de concours Fonds Vert 3 TMVL	8 000 €
			AUTOFINANCEMENT	8 000€
Total	16 000€	19 200€	Total	16 000€

SOLLICITE un fonds de concours dans le cadre du Fonds Vert 3 d'un montant de **54 500 €** auprès de Tours Métropole Val de Loire, au titre de l'année 2026, pour le renouvellement du parc automobile et utilitaire municipal selon le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Renouvellement du parc automobile et utilitaire municipal	109 000€	130 800€	Fonds de concours Fonds Vert 3 TMVL	54 500€
			AUTOFINANCEMENT	54 500€

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260923-2026_09_23_15-DE

Total	109 000€	130 800€	Total	109 000€

SOLLICITE un fonds de concours dans le cadre du Fonds Vert 3 d'un montant de **125 000 €** auprès de Tours Métropole Val de Loire, au titre de l'année 2026, pour la renaturation des cours d'école et notamment de l'école Line Porcher selon le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Renaturation de cours d'école (Line Porcher)	250 000€	300 000€	Fonds de concours Fonds Vert 3 TMVL	125 000€
			AUTOFINANCEMENT	125 000€
Total	250 000€	300 000€	Total	250 000€

APPROUVE les projets financés et les plans de financement afférents.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents en ce sens

VOTES : **Délibération adoptée à la majorité.**

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le jour , mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour expédition conforme,
Saint-Pierre-des-Corps, 23 septembre 2026

Signé électroniquement par : Olivier CONTE
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Maire

Signé électroniquement par : Eloise DRAPEAU
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Secrétaire de Séance